

ATTESTATION DE LABELLISATION

Attestation valable du 05/12/2024 au 05/12/2027

Le Comité de Suivi du Label E2C, sur avis favorable
de la Commission Nationale de Labellisation, attribue le label E2C à :

ECOLE DE LA 2EME CHANCE DE LA RÉUNION

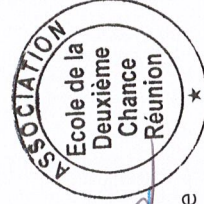
- NDA : 98970391397 -

- N° SIREN : 758084384 -

Organisme gestionnaire de l'E2C La Réunion

Alexandre SCHAJER

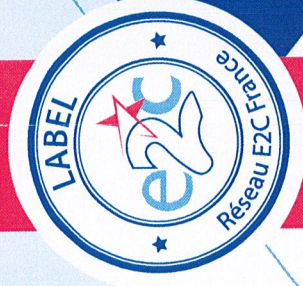
Le Président du
Réseau E2C France



Le Président de l'École
de la 2^e Chance

Pour la réalisation "d'actions de formation", telles que définies
à l'article L6313-1 1° sur les sites suivants :

- 421 chemin Lagourgue - 97440 SAINT-ANDRÉ
- 14 Rue Jules Thirel, Bâtiment A, Centre d'Affaires de Savanna -
97460 SAINT-PAUL
- 65 rue du Père Lafosse (Campus Pro) - 97410 SAINT-PIERRE
- 5 rue André Lardy Bât. Lardy, Quartier d'affaires de La Mare -
97438 SAINTE-MARIE



Réseau des Écoles de la 2^e Chance en France - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - N° SIRET : 478 692 924 00010 - CODE APE : 9499 Z -
32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex - Tél : 03 26 69 69 70 - Courriel : contact@reseau-e2c.fr

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-10 du Code de l'Éducation, le «Label École de la 2^e Chance» est délivré par le «Réseau E2C France» sur avis de la Commission Nationale de Labellisation, aux établissements et organismes de formation se conformant aux critères définis par le «Cahier des charges pour labelliser une École de la 2^e Chance» et le «Guide de labellisation du Réseau E2C France», établis par cette association, sur avis conforme des ministres chargés de l'éducation et de la formation professionnelle. Les structures labellisées s'engagent à respecter le règlement d'usage des marques ainsi que le Règlement Intérieur du Réseau E2C France.